



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2563

Texte de la question

CONTRAT PREMIÈRE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Dominique Strauss-Kahn, pour le groupe socialiste.

M. Dominique Strauss-Kahn. Monsieur le président, j'adresserais volontiers ma question à M. le Premier ministre, s'il voulait bien m'y répondre autrement qu'en lisant un texte préparé avant même que la question ne soit prononcée. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Sinon, je préfère m'adresser directement à M. Larcher ou Mme Vautrin.

Le contrat nouvelles embauches, grand frère du CPE, a livré ses secrets. Depuis six mois qu'il a été mis en place, 350 000 ont été signés, ce qui est un beau succès. Mais 350 000 contrats signés n'ont pas abouti à un emploi de plus. Il y a eu autant d'emplois nouveaux au premier semestre, avant le CNE, qu'au second semestre : 30 000, ce qui est d'ailleurs assez peu. L'affaire est claire, et nous l'avions tous annoncé : le CNE ne crée pas d'emploi, il se substitue à ce qui existait avant. Et il en sera de même avec le CPE.

M. Jean-Marc Roubaud. Prétentieux !

M. Jean Marsaudon. En effet, quelle arrogance !

M. Dominique Strauss-Kahn. Pas d'emplois, plus de précarité et d'angoisse, moins de confiance : voilà le résultat de la politique que vous conduisez. Ce n'est pas avec un contrat, mais avec de la croissance et de la formation qu'on crée de l'emploi. Et ce n'est pas en cherchant à détruire le code du travail par vos manipulations que vous y parviendrez. L'année 2005 est là pour le prouver. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous avez déjà répondu à plusieurs orateurs, notamment à M. Ayrault, que la gauche n'avait pas de propositions. Si, elle en a ! (" Ah ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Mais vous ne voulez pas les entendre. Alors, monsieur le Premier ministre, pour que vous les entendiez, je vous propose un débat sur l'emploi, sur la chaîne de radio ou de télévision que vous voudrez, où vous voudrez, quand vous voudrez, si vous êtes capable d'y participer autrement qu'en lisant des notes. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, il faut savoir reconnaître ses erreurs. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Monsieur Strauss-Kahn, veuillez poser votre question, s'il vous plaît.

M. Dominique Strauss-Kahn. L'opinion vous dit que vous vous êtes trompé, les jeunes vous disent que vous vous êtes trompé, les syndicats vous disent que vous vous êtes trompé. Vous vous êtes trompé sur les effets sur l'emploi ; vous vous êtes trompé sur la loi française car le texte n'est probablement pas constitutionnel ; vous vous êtes trompé sur nos engagements internationaux, car l'OIT interdit les licenciements sans motifs. Il faut maintenant retirer ce texte.

Vous faites beaucoup de phrases sur le patriotisme économique, monsieur le Premier ministre. Essayez de montrer que vous êtes capable maintenant de patriotisme social ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Lucien Degauchy. Baratineur !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur le député, avant de faire des propositions de bateleur, ...

M. Jean Glavany. Ça vous va bien !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...je vous recommande de discuter avec vos amis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous venez de dire qu'il ne fallait pas créer de contrats pour l'emploi.

M. Jean Le Garrec. Il n'a jamais dit cela !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. J'observe pourtant que dans sa motion de censure, François Hollande a commencé par proposer un nouveau contrat emploi-formation pour les jeunes. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Dans cette affaire, le parti socialiste est dans l'embarras, je le comprends. Mais je vous suggère de discuter avec les grands partis socio-démocrates et socialistes européens.

M. Jean Glavany. Vous étiez contre le CPE !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Ce matin, monsieur Strauss-Kahn, j'étais à Berlin, ville que vous connaissez bien, où j'ai examiné avec mon homologue, vice-chancelier, membre du SPD, les engagements de la coalition SPD-CDU. Savez-vous que les socialistes allemands soutiennent un contrat qui est le petit frère du CPE et qui comporte une véritable période d'essai ? Ils savent, eux, que face à la compétitivité mondiale, il faut faire preuve de pragmatisme et de sérieux pour sauver leur modèle.

M. Lucien Degauchy. Eux, ils sont intelligents !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Alors, avant de venir débattre avec nous, débattiez avec vos amis ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Dominique Strauss-Kahn](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2563

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mars 2006